



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026 A 18h30

Nombre de conseillers en exercice : 15

Quorum : 8

Date de convocation : 25 mars 2026

Le trente mars 2026 à 18h30, le conseil municipal de Dignac s'est réuni sous la présidence de Monsieur Hugo ROUGIER, Maire.

Etaient présents (15) : Mmes Elodie CHARRIERE, Edith DUGENEST, Laurence GAILLARD, Anne-Sophie GODIER, Sarah GUYON, Laurence RODRIGUEZ, Marie-Pierre VIGIER, MM. Jordane BONNAMY, David BORDRON, Patrice DHE, Cédric DOUILLARD, Régis DRUJONT, Pierre DUSSAGNE, Jean-François REDON, Hugo ROUGIER

Pouvoir : néant

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2026,

Indemnité du Maire,

Indemnités de fonction aux élus municipaux,

Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés,

Délégation permanente du conseil municipal au Maire,

Création des commissions communales et nomination des membres,

Désignation des délégués à l'Agence Technique Départementale de la Charente (ATD 16),

Désignation des représentants de la commune à l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI,

Désignation des délégués au Comité National d'Action Sociale (CNAS),

Désignation des délégués au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (SDEG 16),

Adhésion et désignation des délégations au syndicat mixte de la fourrière,

Autorisation du recrutement d'agents contractuels remplaçants - L.332-13 du Code Général de la Fonction Publique,

Informations diverses.

Le quorum étant atteint, le Président déclare la séance du conseil municipal ouverte et procède à la désignation du secrétaire de séance. Mme Laurence RODRIGUEZ est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026. Les élus approuvent à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

D-2026-05-01 : Indemnité du Maire

Rapporteur : M. Hugo ROUGIER

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction du maire et des adjoints. Monsieur le Maire demande à prévoir l'indemnité de fonction à 55 % de l'indice brut terminal de la fonction publique à compter du 1^{er} avril 2026.

Vote : approuvé à l'unanimité (15 Pour – 0 Abstention – 0 Contre)

D-2026-05-02 : Indemnités de fonction aux élus municipaux

Rapporteur : M. Hugo ROUGIER

Monsieur le Maire propose d'allouer aux adjoints et au conseiller municipal délégué les indemnités suivantes :

- **Indemnité du Maire :**

FONCTION	Prénom et NOM du bénéficiaire	Taux applicable à l'indice brut terminal ¹	Total brut mensuel en euros ²
Maire	Hugo ROUGIER	55,00 %	2 260, 79

- **Indemnités des adjoints au Maire :**

FONCTION	Prénom et NOM du bénéficiaire	Taux applicable à l'indice brut terminal ¹	Total brut mensuel en euros ²
1 ^{er} adjoint	Jean-François REDON	21,00 %	863,21
2 ^{ème} adjointe	Anne-Sophie GODIER	21,00 %	863,21
3 ^{ème} adjoint	Pierre DUSSAGNE	18,00 %	739,89
4 ^{ème} adjointe	Laurence RODRIGUEZ	18,00 %	739,89

- **Indemnité du conseiller municipal délégué :**

FONCTION	Prénom et NOM du bénéficiaire	Taux applicable à l'indice brut terminal ¹	Total brut mensuel en euros ²
Conseiller municipal délégué	Jordane BONNAMY	8,00 %	328,84

¹ Taux appliqué à l'Indice Brut mensuel terminal de la grille indiciaire de traitement de la fonction publique au 01/01/2026 : IB 1027 soit 4 110,52€ brut mensuel.

² Avant cotisations sociales et imposition.

Vote : approuvé à l'unanimité (15 Pour – 0 Abstention – 0 Contre)

D-2026-05-03 : Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés

Rapporteur : M. Hugo ROUGIER

Monsieur le Maire expose que la formation des élus municipaux est organisée par le code général des collectivités territoriales et notamment par l'article L2123-12 du code général des collectivités territoriales qui précise que celle-ci doit être adaptée aux fonctions des conseillers municipaux.

Compte tenu des possibilités budgétaires, il est proposé qu'une enveloppe budgétaire d'un montant égal à 4 % des indemnités de fonction soit consacrée chaque année à la formation des élus.

Vote : approuvé à l'unanimité (15 Pour – 0 Abstention – 0 Contre)

D-2026-05-04 : Délégation permanente du conseil municipal au Maire

Rapporteur : M. Hugo ROUGIER

Le C.G.C.T. donne au conseil municipal la possibilité de déléguer au maire pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée. Il l'invite à examiner s'il convient de faire application de ce texte. Le conseil, après avoir entendu le maire, décide, à l'unanimité de lui attribuer 22 délégations (*voir le détail au secrétariat de la mairie*).

Vote : approuvé à l'unanimité (15 Pour – 0 Abstention – 0 Contre)

D-2026-05-05 : Création des commissions communales et nomination des membres

Rapporteur : M. Hugo ROUGIER

COMMISSIONS COMMUNALES PERMANENTES

<p>FINANCES</p>	<p>Préparation et élaboration des documents financiers de la commune Gestion des emprunts Gestion des assurances Suivi des finances</p>	<p><i>Hugo ROUGIER, Maire</i> <u>Pierre DUSSAGNE, vice-président</u></p> <p>Cédric DOUILLARD Elodie CHARRIERE Jean-François REDON Laurence RODRIGUEZ Anne-Sophie GODIER</p>
<p>COMMUNICATION</p>	<p>Élaboration du Dignac Infos Création et gestion des outils de communication Gestion des demandes de communication extérieures</p>	<p><i>Hugo ROUGIER, Maire</i> <u>Laurence RODRIGUEZ, vice-présidente</u></p> <p>Régis DRUJONT Sarah GUYON</p>
<p>ACTION SOCIALE & POPULATION</p>	<p>Définition de la politique sociale mise en œuvre par le Comité d'Action Sociale Gestion des actions en faveur des aînés</p>	<p><i>Hugo ROUGIER, Maire</i> <u>Jordane BONNAMY, vice-président</u></p> <p>Marie-Pierre VIGIER Elodie CHARRIERE</p>
<p>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</p>	<p>Travaux de voirie Entretien des espaces verts Embellissement et fleurissement Gestion des bâtiments communaux Éclairage public Assainissement</p>	<p><i>Hugo ROUGIER, Maire</i> <u>Jean-François REDON, vice-président</u></p> <p>Cédric DOUILLARD David BORDRON Marie-Pierre VIGIER Pierre DUSSAGNE</p>
<p>ECOLE & JEUNESSE</p>	<p>Définition d'actions à mettre en œuvre pour nos jeunes Gestion des affaires scolaires (P.E.D.T., T.A.P.) Réflexion sur un accueil petite enfance</p>	<p><i>Hugo ROUGIER, Maire</i> <u>Anne-Sophie GODIER, vice-présidente</u></p> <p>Jordane BONNAMY Sarah GUYON Edith DUGENEST</p>
<p>VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE</p>	<p>Relations avec les associations communales Gestion des demandes d'associations hors commune Examen primaire des demandes de subvention des associations Gestion de la bibliothèque municipale Organisation d'évènements culturels</p>	<p><i>Hugo ROUGIER, Maire</i> <u>Laurence RODRIGUEZ, vice-présidente</u></p> <p>Jordane BONNAMY Edith DUGENEST Elodie CHARRIERE Patrice DHE Jean-François REDON Pierre DUSSAGNE</p>
<p>CIMETIÈRES</p>	<p>Gestion des questions afférentes aux cimetières Préparation des reprises de concessions</p>	<p><i>Hugo ROUGIER, Maire</i> <u>Jean-François REDON, vice-président</u></p> <p>Marie-Pierre VIGIER Elodie CHARRIERE Patrice DHE Edith DUGENEST</p>
<p>PATRIMOINE & CHEMINS RURAUX</p>	<p>Recensement, entretien et valorisation du petit patrimoine Gestion des chemins ruraux</p>	<p><i>Hugo ROUGIER, Maire</i> <u>Jean-François REDON, vice-président</u></p> <p>Régis DRUJONT Cédric DOUILLARD Patrice DHE Laurence RODRIGUEZ</p>

VIE ÉCONOMIQUE	Relations avec les commerçants Suivi du dispositif « Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) » Relations avec les entreprises	<u>Hugo ROUGIER, Maire</u> <u>Anne-Sophie GODIER, vice-présidente</u> Laurence GAILLARD Edith DUGENEST Marie-Pierre VIGIER Jean-François REDON
URBANISME & HABITAT	Gestion des logements vacants Gestion des logements communaux Suivi du PLUi Politique de l'habitat	<u>Hugo ROUGIER, Maire</u> <u>Anne-Sophie GODIER, vice-présidente</u> Laurence GAILLARD Régis DRUJONT Cédric DOUILLARD David BORDRON Pierre DUSSAGNE

COMMISSION COMMUNALE TEMPORAIRE

VALORISATION DU BOURG	Préparation et suivi du projet	<u>Hugo ROUGIER, Maire</u> Régis DRUJONT Jean-François REDON Laurence GAILLARD Elodie CHARRIERE Marie-Pierre VIGIER
------------------------------	--------------------------------	--

Vote : approuvé à l'unanimité (15 Pour – 0 Abstention – 0 Contre)

D-2026-05-06 : Désignation des délégués à l'Agence Technique Départementale de la Charente (ATD 16)

Rapporteur : M. Hugo ROUGIER

Titulaire : Mme Elodie CHARRIERE

Suppléant : M. Jordane BONNAMY

Vote : approuvé à l'unanimité (15 Pour – 0 Abstention – 0 Contre)

D-2026-05-07 : Désignation des représentants de la commune à l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI

Rapporteur : M. Hugo ROUGIER

Titulaire : M. Régis DRUJONT

Suppléante : Mme Edith DUGENEST

Vote : approuvé à l'unanimité (15 Pour – 0 Abstention – 0 Contre)

D-2026-05-08 : Désignation des délégués au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Rapporteur : M. Hugo ROUGIER

Représentant élu : M. Jordane BONNAMY

Représentant agent : Mme Priscilla PITAUD

Vote : approuvé à l'unanimité (15 Pour – 0 Abstention – 0 Contre)

D-2026-05-09 : Désignation des délégués au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (SDEG 16)

Rapporteur : M. Hugo ROUGIER

Titulaire : M. Hugo ROUGIER

Suppléant : M. Jean-François REDON

Vote : approuvé à l'unanimité (15 Pour – 0 Abstention – 0 Contre)

D-2026-05-10 : Adhésion et désignation des délégués au syndicat mixte de la fourrière

Rapporteur : M. Hugo ROUGIER

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion au syndicat mixte de la fourrière et de désigner les délégués au syndicat.

Titulaire : M. Cédric DOUILLARD

Suppléant : M. Pierre DUSSAGNE

Vote : approuvé à l'unanimité (15 Pour – 0 Abstention – 0 Contre)

D-2026-05-11 : Autorisation du recrutement d'agents contractuels remplaçants - L.332-13 du Code Général de la Fonction Publique

Rapporteur : M. Hugo ROUGIER

Monsieur le Maire explique que l'article L.332-13 du CGFP permet au Maire de recruter un agent contractuel pour palier à l'absence d'un agent titulaire (temps partiel, maladie, etc).

Monsieur le Maire propose aux élus de l'autoriser à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L. 332-13 du code général de la fonction publique pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles sur emploi permanent. Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience professionnelle et leur profil.

Vote : approuvé à l'unanimité (15 Pour – 0 Abstention – 0 Contre)

INFORMATIONS DIVERSES :

- ➡ **Valorisation du bourg – sens de circulation :** Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a eu rendez-vous avec l'entreprise SIGNALISATION 16 pour revoir les sens de circulation provisoire suite aux réclamations reçues. Les nouveaux sens devraient être opérationnels en début de semaine prochaine.
- ➡ **Assurance AXA – santé communale :** Monsieur le Maire reçoit un commercial d'AXA avec M. Jordane BONNAMY qui présentera le dispositif de santé communale. La commune signerait une convention avec AXA qui permettrait aux administrés de bénéficier de tarifs préférentiels.
- ➡ **I-delibre :** la prochaine convocation sera déposée sur a plateforme. Ce système permet de recevoir les convocations du conseil municipal et des commissions ainsi que tous les documents liés aux réunions.
- ➡ **Adresse mail pour les élus :** les adresses seront opérationnelles début avril pour tous les conseillers municipaux.
- ➡ **Offre d'emploi – espaces verts et voirie :** une offre va paraître dans la semaine pour recruter un agent à temps complet d'avril à août 2026 pour renforcer l'équipe suite à deux arrêts maladie en cours et l'accroissement temporaire d'activité à venir.
- ➡ **Ecole :** Mme Anne-Sophie GODIER informe les élus qu'il y aura cinq classes à la rentrée scolaire 2026. Elle informe également qu'une évaluation de l'école aura lieu le 27 avril 2026 pour améliorer le service public d'enseignement, la qualité des apprentissages, les parcours et la réussite des élèves ainsi que les conditions de travail, d'exercice des métiers et de bien-être de l'ensemble de la communauté éducative.
- ➡ **Salle Polyvalente :** M. Pierre DUSSAGNE informe qu'il a déplacé le matériel de la gym stocké dans le local tables-chaises dans le local de la gym-école. Il reste à terminer le rangement de la partie école.
- ➡ **Communication :** Mme Laurence RODRIGUEZ informe les élus que le site internet va être mis à jour.
- ➡ **Associations :** Mme Laurence RODRIGUEZ annonce qu'elle va rencontrer prochainement toutes les associations.

➔ **Marché local** : Mme Anne-Sophie GODIER demande si le marché aura lieu vendredi. M. ROUGIER lui répond qu'une boîte à clés va être installée pour permettre aux producteurs d'ouvrir le hangar sans qu'un élu se déplace. Pas de marché le 1^{er} mai (jour férié). Elle informe les élus qu'une entreprise a contacté la semaine dernière pour vendre du pineau. Mme Marie-Pierre VIGIER souhaiterait que Mme Ambre AMANT, manager de commerce, soit contactée pour obtenir l'analyse des questionnaires retournés.

➔ **Distributeur de pizzas** : Monsieur le Maire doit prendre contact avec le repreneur de l'entreprise « Just Queen » afin de connaître le devenir de la boîte à pizzas, celui-ci ne prévoyant pas de reprendre le site de Dignac. Les élus suggèrent, si possible, l'installation d'un autre vendeur de pizzas ou, à défaut, de la boulangerie EMADEL ou d'un fleuriste.

➔ **Réunion du conseil municipal** : les prochaines réunions auront lieu le mercredi soir à 18h30.

La séance est levée à 19h09.

La secrétaire de séance,
Laurence RODRIGUEZ



Le Maire de Dignac,
Hugo ROUGIER

